par là, ni critiquer l'hondrable général dont yous citez la lettre, ni blamer ceux de mes collègues qui auraient public cet écrit, ni surtout desapprouver la pensée si preuse et si française qui l'aurait

Je me crois d'antant plus autorisé à vou Je me crois d'antent plus autorise a vous adresser cette prière, que je suis heifreux d'avoir cette occasion de vous remercier des excellents souvenirs que gardent de vous et de voire religieuse famille les habitants du village de Saint-Pair, près Granville, au milieu desquels vous avez séjourné pendant l'eté dernier.

Agréez, monsieur le député, l'assurance de ma haute et très respectueuse considération.

dération.

+ J.-P.

Evêque de Coutances et d'Avranches

## Conseil municipal de Roubaix.

Séance du 16 novembre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. C. CESCAT, MAIRE

PARRORT DE LA COMMISSION DU BUDGET.

M. le rapporteur de la commission du budget est invité à prendre parole et s'exprime ainsi :

## Messieurs.

Vous nous avez confié l'honorable mis-sion d'exam ner le budget qui vous a été presenté par M. le Maire, pour l'exercice 1868, en nous invitant à faire des écono-mies vu l'etat précaire de vos finances; mission difficie et deticate à laquelle nous mission difficite nvons apporté tous nos soins et toute notre attention. Comme vous, Messieurs, après un exa

men sérieux de notre situation budgétaire, nous avons bien sérieusement eprouve le désir de borner nos dépenses au strict

le désir de borner nos dépenses au strict nécessire.

En effet, si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur les évenements qui se sont succèdé depuis le milieu de l'anneu 1866, que de causes ne trouvons-nous pas ayant anené le malaise géneral dans lequelmous sommes plongés et qui ont reagi directement sur le resultat de nos recettes municipales? Permettez-moi de vous les énumèrer succinctement, afin de vous bien pénétrer des resolutions que nous vous proposons de mettre cette année en pratique et que nous allons vous exposer dans ce budget.

tique et que nous allons vous exposer dans ce budget.

Personne lui n'ignore les immenses sacrifices de toute nature que le traité de commerce conclu avec l'Angleterre avait imposés à nos industriels, sous peine d'étre immédiatement anéantis par la concurrence étrangère... Leur couragn a été à la hauteur de leur intelligence; ils n'ont reculé devant aucune depense, et, heureusement secondés par la hausse du concilie de vu pendant la guerre d'Amerche le contre le reculé devant aucune depense, et, heureusement secondés par la hausse du con, ils ont vu pendant la guerre d'Amerique se dérouler devant eux quelques anuées de succès et de prosperité: muis la durée n'en fut pas longue. Le retablissement de la paix entre les deux républiques des Etats-Unis favorisant la reprise de la culture du coton, les importations recommencèrent leur cours habituel vers l'Europe; une baisse en fut la conséquence et avec elle une dépréciation non moins grande dans le prix des matières de toutes provenances.

utes provenances. Vers le milieu de l'année dernière, une

Vers le milieu de l'année dernière, une guerre éclata entre l'Autriche et la Prusse; elle dura pru; mais le contre-coup se afit sentir chez nous en arrêtant toute tranéaction commerciale.

En ce même temps, le choléra vint s'abattre avec fureur sur notre ville où il fit, pendant trois mois, des ravages effrayants parmi notre population ouvrière; nous vimes disparaître lant en morts qu'en émigrants, chassés par la ierreur ou le besoin, environ huit mille habitants. Sans cet évenement, le recensement qu'on faisait en ce moment eût, certainement produit 75.000 ames; — c'était du reste l'opinion des mieux iaformés.

Il y a un an, à pareille époque, nous inscrivions au budget municipal 350.0% francs pour soulager les una houreuses victimes du fleau et seconfir les veutes et le sorphelins. Ma plume est trop peu élequente pour louer le devoûment, la charité dont nos concitoyens firent, preuve pendant le cours de cette terrible épidémie.

mie.

Dans cette année 1866, de néfeste mémoire, nous avons vu s'écro der la plus forte maison de benque du pays, entraitant dans sa ruine, de nombreuses calastrophes, et le credit illimite dont le commerce de Roubaix avait jout jusqu'alors.

cessa d'exister !... Les incendies des plus importantes filatures de la ville vincent s'ajouter à ce désolant tableau; beaucou; d'ouvriers durent quitter la ville pour aller chercher ailleurs du travail et du pain.

Nos récoltes, mauvaises tant en vips qu'en céreales, empéchérent d'un côté l'écoulement de nos rissus deus les departements vinicoes et de l'aure, nous vimes le pain atteindre le prix de 45 centimes le kilogramme,

tements vinicoes et de l'aure, nous vines le pain atteindre le prix de 45 centimes le kilogramme.

Tous ces malheurs successifs avaient arrête lé commerce en géneral; la crainte d'une guerre européenne arrêtait les transactions; 950 milhons di argent etaient enfons dans les caves de la Banque de France; mais notre ville, en particulier, s'en serait hien moins ressentes si nos fabricants avaient pu écouler comme de coutume sur le marché français, les produits de leur inoustrie. A cette époque, l'Angleterre fit en France des envois de tissus qu'on n'évalue pas à moins de 60 millions de tissus similaires aux nôtres.

Et pourquoi cette innense importation à des prix impossibles à comprendre? C'est que l'Amerique pour proteger la reprise de son industrie et payer les frais de sa guerre civile venait de frapper les tissus etrangers d'un dioit ad valorem de 80 0/0.

sa guerre civile venait de frapper les tissus etrangers d'un droit ad valorem de 80 0/0. Le marché des Etats Unis étant fermé aux tissus anglais, ils inondèrent Paris du trop pien de teur fabrication.

L'alarme était partout, la ruine en perspective dans la fabrique roubalsienne; pour lutter contre cette concurrence, il fullait produire à plus bas prix et économiser jusque sur la man-d'œuvre. Il fut decidé par les tabricacites, qu'à l'avenir on confierait deux metters mécaniques au lieu d'un, à chaque ouvrier isserand. Les ouvriers refuserent d'accepter ce règiement et se mirent en grève : la loi les y aurorisoit. aurorisuit.

L'émeute, le pillage, l'incendie en furent les consequences. Les desastres furent considerables, on ne les évalue pas à moins de 300,000 francs et rien que pour l'intervention et l'installation definitive d'un contingent de troupes de 250 hom-mes, nos dépenses s'élèvent aujourd'hui à près de 70,000 fr.

Dans le fond de ce tableau, nous voyons l'Exposition universelle attirer à Paris tous ceux qui peuvent economiser 50 fr...
Combien de curieux et de visiteurs de

Combien de curieux et de visiteurs de cette huit éme marveille du monde ont du se priver d'une partie de leur nécessaire pour courir l'admirer: tout cet argent n'aureit-il pas eté dépense en province? La mode elle mêne, en diminuant d'un quart les robes de nos femmes, n'a-t-elle pas aussi contribué à reduire d'aurant notre fabrication? Je laisse cette ides à l'appréciation d'économistes plus actorises, car je n'ai qu'un but, et vous le comprendrez, c'est de reciercher avac vous les causes grandes et petites qui ont pu occasionner le malaise de notre industrie.

casionner le malaise de notre industrie.

Toutes ces causes reunies: la guerre, la peste, la disette, le manque d'exportation et de crédit. l'importation des lissus étrangers dans des conditions de concurrence impossible, il a fallu et il faudra encore un courage surhumain pour vaincre toutes ces difficultés et triompher de tous ces obstacles.

\* Espérons en l'aventr > comme nous l'avons dit si modestement à Sa Majesté Napoleon III. lors de sa visite à Roubaix.

En attendant, personne ne bânt; pour

la consommation, on se borne au néces-saire ; bienheureux serons nous d'appren-dre que, par son travail, chacun a pu se le procurer.

dre que, par son travail, chacun a pu se le precurer.

Notre population ouvrière ayant été râdule d'un dixième, de là aussi, Messieurs, réduction sur un milition de revenus d'uctroi de près de 130,000 fr. L'hiver arrive à grands pas, les besoins vont toujours croissant et les secours à distribuer par notre bureau de benfaisnace attendront cette année le chiffre de 180,000 fr. Trois f.is celui d'une ansée ordinaire. L'a Tel est l'exposé sincere de notre situation et vous avez et raison de nous recommander d'être, cette année, parcimonieux dens nos dépenses.

Nous ne terminerons cependant pas sans vous témoigner le regret que neus éprouvons de ne pouvoir vous proposer cette année l'établissement d'une salle de spèctacle au centre de la ville, et digne de ses habitants. Nous sommes obligés de remettre à des temps melleurs l'executjon d'un désir exprimé par une grande partie de nos concitoyens.

Nous prions le Conseil municipal de s'unir à nous pour prier instamment l'Administration de faire commencer au plu tôt les travaux de terrassement des grands projets, pour donner du travail à un grand nombre d'ouvriers pendant l'hiver.

Abordons maintenant les questions de

Quant à l'intérêt de cet emprunt depuis le 31-juillet jusqu'au 31 décembre, soit 45 mille francs, il appartient à l'exercice de 1867 et nous avons dû l'y laisser, nous le retrouverons au mois de mai prochain, lors de la reddition du compte adminis-tratif de cette année.

TITRE II. — CHAPITRE 100. — DÉPENSES

ORDINAIRES:

Du nº 1 au nº 5, aŭcune observation.

Nº 6, traitement des médecins chargés de vérifier les décès, est porte à 2,400 francs.

Nous soumes convenus, avec l'Administration de le diamtenir à 2,100 francs pour sept médicins, ce nombre suffisant pour constater les décès.

Du nº 7 au nomero 12, aucune observation Nº 13, frais de régie du bureau de conditionnement. Augmentation de 1,200 francs pour un magasinter et une femme attachée aux travaux de préparation des mutières à conditionner. Ce supplément de personnel ayant été trouvé indispensable par la commission spéciale du conditionnement, nous avons cru devoir l'admettre.

mettre.

No 14 au 19. Aucune observation.

No 20 et 21. Indemnitees accordées aux juges de paix et nux greffiers.

Il a été convent que ces iademnités por rrout cesser aussités que le gouvernement aura donné satisfaction à la demande du changement de classe de nos justices de poix suits according de la constitue de paix suits according de la constitue de la consti de du changement de classe de nos jus-tices de paix, qui aura pour conséquence, l'augmentation de leurs traitements res-pectifs, attendu qu'il n'est d'usage dans sucune ville de les accorder. Du n° 22 au n° 27. Rien à changer. N° 28. Subvention pour l'omnibus du chemin de fer et 4 voitures de place.

Le traité passé entre l'Administration et l'entrepreneur ne renferme d'autre penalité pour l'inexécution du contret, que celle de la réséliation du marché, en cas de plaintes rétérees. Conformément à ces conditions, et, en vertu des 5 ou 6 plaintes que l'Administration a entre les mains, il avait été demandé la resiliation. L'Administration a pas cru les plaintes sufficantes et il a été passé outre. Nous esperons qu'à l'avenir, elle fera executer as conditions du marché de maurère à éviter toute réclamation.

N° 29. Dépenses de la police.

Le budget actuel est augmenté de 7,300 fr., asvor 100 fr. à chaque sergent, brigadier et sous-brigadier; le reste anx commissaires de police pour creation d'un 4me commissaires.

N° 31. Indemnité au lieutemant de gendarmerie.

Oucroue cette somme reste inscrite au

darmerie.

Quo que cette somme reste inscrite au budget, nous prions l'Administration de representer à Me le préfet qu'il incombe au département de loyer les gendarmes et les officiers de gendarmerie commandant une brigade composée des villes de Roujaix, Tourcoing, Lannoy et Quesnoy-sur-

Nº 32. Aucune observation. Nº 33. Depenses du corps des Sapeurs

No 33. Depenses du corps des Seponte-Pompiers.

Nons avons réclamé la réduction de l'effectif à cent hommes; le capitaine s'y est opposé et a, au contraire, demandé une augmentation jusqu'à 250 hommes, déclarant que toute réduction serait nui sible au service des incendies. Nous n'avons pas voulu assumer sur nous cette responsabilité et avons renvoyé cette question à l'Admini-tration pour qu'elle l'étudie sérieusement.

Du nº 34 au nº 48, rien à objecter. Nº 46 et 50. Tra-tements du directeur de la voîrie municipale et de ses employés, porte un compte des dépenses comme

tion. N° 99. Cours de droit commercial. Le professeur qui reçoit 300 fr. Le professeur qui recoit 300 fr. a été porté à 500, ce cours rendant des services incontestables et étant suivi assidûment par une cinquantaine d'aud teurs.

En somme, eprès toutes ces rections, le chapitre des depeuses urdisélèvers au chiffre de . tr. 960,4
Dépenses extraordinaires . 526,3 960,477-9

Ensemble. . 1,486,782-83 1,538,675-14

ultat excédant 51.892-31 Les membres de la commission : MM LE-TOCART DUVILLIER, rapporteur, HERRY TER-NYNCK, CH. BOURBIER, P. CATTEAU, DELLE-BECQ DESFONTAINES.

M. Duburco demande la parole sur l'article 29 (Dépenses de la police). Il expose qu'au lieu d'un quatrième commissaire, il vaudrait mieux établir un inspecteur, car la police est trop souvent mal faite, faute d'inspection

M. LE MAIRE dit que la création d'un so quatrième commissariat est la consequence de la division de Roubaix, en deux cantons, mais qu'il prend note de l'observation et recommandera à M. le commissaire central une inspection plus exacte. - is an

M. LETOCART demande la parole M. LETOCART demande la parole sur les articles 49 et 50. (Traitement du directeur et des employés des travaux municipaux). Il fait une longue revue de ce service depuis sa création en 1863. Tadis, la rétribution payée par la ville était de 5 0/0 pour le travaux d'architecture et de 3 0/0 pour les travaux de voirie. Il rapper les travaux de voirie. Il rapper les travaux de voirie. par la ville était de 3 0/0 pour les travaux d'architecture et de 3 0/0 pour les travaux de voîrie. Il rappelle qu'en novembre 1864, M. le directeur présenta un rapport d'après lequet les frais de son écrvice s'élevaient à 4, 47 0/0 des travaux exécutés, qu'à la suite de ce rapport, il lui était alloué une augmentation de mille francs. Que le 5 août 1865, M. le Maire lut, devant le nouveau conseil, un second rapport de M. Godey, d'arrès lequel les frais de l'exercice n'étaient que de 4, 03 0/0.

Il rappelle au conseil que lui même fit a cette ép que un long travail par lequel il établit que le service des travaux municipaux, pendant les années 1863, 64 et 65, avait couté 8 1/2 0/0 à la ville, et qu'il en demanda la suppression, Qu'une commission fut nemmée avec mission d'examiner si le service des travaux était oui ou non onéreux.

M. Letocart dit que cette com-

M. Letocart dit que cette com-mission déclara à M. le Maire, que ses chiffres étaient vrais, et que les frais occasionnés par ce service coû-taient 8 1/2 0/0. Qu'après plusieurs conférences avec cette commission, le Maire avait reconnu qu'il y avait lieu de modifier cette organisation, par la séparation des travaux d'art et d'architecture des travaux de voîrie.

M. Letocart ajoute que dans la commission du budget, il a affirmé et qu'il affirme de nouveau que les travaux publics n'ont fait que pour un million et demi de travaux en 5 ans, et qu'ils ont couté près de 125,000 fr. soit 8 1/2 0/0; qu'il a, par suite, proposé de réduire ce cha-pitre au budget, mais que M. le Maire s'étant formellement opposé

je ne suis point celle qu'évoquent ici vos souvenirs. >

Cette phrase avait coûté beaucoup à la pauvre Louise, ce mensonge déchirait ses lèvres.

Il fant hien du courage nour repousser un pareil hommage, un tel amour. Peut être aussi rouvait-il au fond de son cœur un echo qu'elle n'étouffait qu'avec peine et qui lui faisait peur. Mais au même moment et comme elle allait dans un dernier effort dégager sa main, la porte ¿ouvr t en face, livrant passage à Dubois qui portait une lampe allumée.

Un flot de lumière en plit la chambre, montrant à Georges la vive et soudaine rougeur qui montait aux joues de la char-

. Ainsi vous refustez ma reconnaissance.

rès m'avoir sauvé la vie, vous fuyiez !...
-- Il est donc vrai !... balbutia Dubois, qui n'osait croire au double témoignage ses yeux et de ses oreilles ; nionsieu Georges ! . . . .

Viens, Dubois, mon vieil ami, je vens aussi te remercier, toi. S'il n'eut fallu que donner la vie pour la mienne, je suis bien

sûr que tu n'eusses pas hésité. »

Dubois couvrait de pleurs et de baisers la main que son maltre lui tendait.

Après un instant, il dit, en surmontant son émotion et montrant Louise : « C'est elle! » Oui, reprit Georges, au fort de mes

souffrances je sentais près de moi une heureuse et nouvelle influence!... Qu'ai-je fait pour mériter tant de bonte?

--- C'est au devouement de votre fidèle intendant que vous devez ma présence, monsieur Montbrun, je n'ai point su résister à ses larmes, je suis venue... Mais il vous dira que je voulais garder sur ma démarche le plus complet mystère.

Même auprès de

- Surtout auprès de vous. - Vous craigniez donc bien de prendre trop de place en ce cœur, et ne vouliezvous pas me laisser au moins le merite

reconnaissance?

Vous ne me devez rien, monsieur, n'étais-je pas moi-même voire obligée ? Je n'ai point oublié le service rendu.

- Je m'en souviens aussi, made selle, et ne l'oublierai jamais. N'est-ce pas ce jour-là qu'il me fut donné d'enten dre pour la premiere fois cette voix dont e charme puissant combat ici depuis trois jours mes souffrances ?

- Monsieur Georges, vous étes encore bien falble, ne craignez-vous pas qu'une plus longue conversation ?....

Laisse, mon vieux Pubois, le bon-

heur est encore le meilleur des médecins au milieu de cette faiblesse dont lu parles j'éprouve un bien-être inexprimable ; depuis longtemps je n'avais senti taut de calme autour de moi. C'est à vous qu'est dù tout cela, mademoiselle : comment pourrai je m'acquitter jamais

- Vous ne me devez rien, je le répète encore, tout autre à ma place cut fait mme moi.

— Mais vous seule pouviez peut être

faire renaître en moi cette vie qui m'a-

bandonnaît. >
La voix de Montbrun, pleine d'émotion, s'était animée ; Louise sentait qu'un se-cret qu'elle avait déjà deviné allait, malgré lui, s'échapper de ses lèvres; elle se leva doucement, ramenant, en signe de départ, sur ses belles épaules le châle abandonné sur le fauteuil.

 Vous partez ?
 Il est tard, et vous n'avez plus besoin de moi.

→ Mais vous reviendrez, du moins - Est-ce encore bien nécessaire ?... je vous laisse entre bonnes mains, maintenant que la flèvre a disparu...

- Si vous m'abandonnez, elle revien-

Ces mots furent dits d'une voix trem blante et déjà changée. Louise le regarda; ses yeux exprimaient si blen toute la véritè de ses paroles, qu'elle lui répondit en laissant tomber une de ses mains dans s deux meins étendues :

laisser mon œuvre inachevée.

CHAPITRE XIL.

LA CARTE.

Elle revint, en effet le lendemain, puis les jours suivants.

Le doux gaznuillement de cette voix ral'air autour du malade, mettait un sourire sur ses levres encore pales et naguère contractées por la souffrance; son regard suivait. charmé, chacun des mouvements gracieux de la jeune fille, qui, déjà moins timide et rassurée par la conscience du soulagement que causait

sa présence, trabissait chaque jour une grace nouvelle.
Georges, heureux, enivré, se reprenait rapidement à la vie qui s'ouvrait pour lui plus riante, plus désirée que jamais.

Tout ce qui l'entourait lui semblait changé; de son ancienne existence il ne se rappelait pour ainsi dire plus rien; les jours fuyaient rapides, inapercus; et les inges de chaque nuit, en prolongeant ses pensées journalières, ne mettaient à

son benheur aucune interruption.

Une de ses plus grandes jouissances

était de l'entendre chanter. La voix de Louise, pleine, sonore et sympathique, remuait profondément ses fibres impressionnables; son style, large et leger tout à la fois, savait facilement

C'était quelques jours après les faits racontés dans le chapitre précédent ; la journée avait été brûlante, le soir était venu : par les croissés qu'vertes la brise des nuits entrait et répendait dans l'air tiède sa bienfaisente fraicheur. Georges, étenda dans un fauteull, le

front légèrement affaissé sur sa main, fixait sur Louise ses yeux doucement ré-

Son autre main tenait prisonnières les deux charmantes mains de la jeune fille. Le crépuscule jetait sur leurs deux

fronts un peu palis ses mourantes lueurs ; un rayon de lune se jouait dans l'épaisse et riche chevelure de Louise : c'était na groupe à tenter le pinceau d'un grand maître.

Ils s'aimaient tous les deux et n'en étaient plus à le deviner, sinon à se la

Leurs regards se comprensient; sans qu'il fut besoin d'exprimer leurs pensées, leurs ames se devinaient.

RAYMOND DE MARTIENT.
(La suite au prochaîn numéro.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAEX Bulletin de la Séance da & Décembre 1867
Sommes, versées par 67 déposents dont
17 nouveaux 9,955
36 demandes en remboursem. 7,183 37

Les opérations du mois de novembre sent suivies par MM. Réquillart-Desaint et Alfred Motte, directeury.